

26.03.2020 – 09:11 Uhr

Appel de Caritas au Conseiller fédéral Alain Berset / Le traitement contre l'infection du coronavirus doit être gratuit pour les personnes touchées par la pauvreté



Luzern (ots) -

Toute personne en Suisse devrait pouvoir se faire soigner sans autre souci financier si elle soupçonne qu'elle a contracté le coronavirus. Dans une lettre urgente, Caritas Suisse invite le Conseiller fédéral Alain Berset à exclure de la franchise les coûts médicaux des traitements du coronavirus des familles touchées par la pauvreté, et à les inclure dans le paquet de mesures adopté par le Conseil fédéral.

Beaucoup de familles se retrouvent dans une détresse aiguë à cause de la crise du coronavirus. En cas de soupçon de maladie, ces familles ne peuvent se permettre de procéder aux examens médicaux nécessaires, car leur assurance maladie ne les paiera pas en raison de la franchise. Jusqu'ici, elles n'ont pas reçu d'aide à cette fin.

Caritas salue l'action rapide du Conseil fédéral qui a décidé de mettre en place un paquet de mesures de 40 milliards de francs. Mais il faut accorder une attention particulière aux personnes les plus vulnérables en difficulté financière. Ces personnes doivent pouvoir suivre un traitement sans souci financier en cas de suspicion de la maladie du coronavirus.

Caritas propose que pour les familles à faibles revenus, les frais médicaux et de traitement des cas de coronavirus soient entièrement couverts par l'assurance-maladie et soient exclus de la franchise. Les caisses d'assurance-maladie devraient pouvoir imputer ces coûts supplémentaires au train de mesures du Conseil fédéral.

Contact:

Information aux rédactions :

Fabrice Boulé, responsable de la communication pour la Suisse romande, répond volontiers à vos demandes d'explications et d'informations, courriel fboule@caritas.ch, tél. 078 661 32 76.

Medieninhalte



En cas de soupçon d'infection par le coronavirus, de nombreuses familles ne peuvent financièrement pas se permettre de procéder aux examens médicaux nécessaires. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Caritas Schweiz / Caritas Suisse/Kellenberger et Kaminski/Caritas"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100845137> abgerufen werden.